



1. Statuts et Règlement

Les statuts et le règlement sont disponibles sur le site internet de l'association www.amitie-nature-lyon.fr

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur d'Amitié Nature Lyon et s'engage à les respecter.

2. Santé

Comme toutes les associations sportives, l'adhérent doit attester avoir répondu au questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa N° 15699-01 *Renouvellement de licence d'une fédération sportive*). Si l'une des réponses est **OUI**, l'adhérent doit fournir un certificat médical.

3. Utilisation de l'image

Les photos lors des activités de l'association peuvent comporter les visages des participants à l'activité.

L'adhérent accepte :

- L'utilisation et l'exploitation non commerciale de son image sur le site internet de l'association
- La reproduction de son image sur le bulletin de l'Association (papier, support numérique), et ce pour la durée de vie des documents réalisés.

4. Paiements en ligne

Amitié Nature Lyon utilise la solution AssoConnect pour les paiements en ligne.

Assoconnect : "Toutes les transactions en ligne sont vérifiées par 3D-Secure qui permet de s'assurer que la personne qui utilise la carte est bien son titulaire. Adyen est notre partenaire sur le paiement. Mondialement reconnu, c'est l'un des acteurs les plus fiables en matière de sécurité pour le paiement en ligne."

5. RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat et à la gestion de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au responsable des adhésions : anlyon.adhesion@gmail.com